

RECUEIL  
des  
ACTES ADMINISTRATIFS

2014

N°3 Session exceptionnelle

13 JANVIER

Recueil des actes administratifs envoyé le 19 février 2014

*l'ain*

Conseil général

## SOMMAIRE DES RAPPORTS DE LA SESSION EXCEPTIONNELLE DU 13 JANVIER 2014

N° 101 - Taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) .....	1
N° 102 - Dispositif d'accueil d'un agent en contrat d'apprentissage.....	2
N° 103 - Recrutements sur différents emplois .....	3
N° 104 - Transformations et créations de postes dans les services du Département .....	8
N° 105 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent départemental auprès de la DDPP (Etat) au 1er janvier 2014 .....	15
N° 106 - Régime social des ouvriers professionnels des ateliers (OPA) du service Matériel et Travaux (SMT)	21
N° 107 - Compensation financière franco-genevoise - Proposition de répartition du produit du 44ème versement.....	22
N° 301 - Projet médico-social d'Hauteville-Lompnes - Création d'un pôle gériatrique «Lits de soins de suite et de réadaptation/Lits d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes» sur le site du «Château d'Angeville» à Hauteville-Lompnes .....	31
N° 302 - Action sociale et soutien juridique en faveur des travailleurs frontaliers - Proposition de poursuite du partenariat avec le Groupement Transfrontalier Européen .....	33
N° 501 - Convention triennale 2014-2016 multipartite à conclure avec différentes collectivités pour la mise en place d'un projet territorial pluridisciplinaire dédié à Voltaire et à l'actualité du siècle des Lumières .....	43
N° 601 - Cartographie transfrontalière des habitats naturels .....	55
N° 602 - Politique du logement : proposition de programmation des aides à la pierre 2014 concernant le parc public.....	62

**RAPPORT N° 101 TAUX DES DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX (DMTO).**  
(DGS – Direction des Finances et du Contrôle de Gestion)

Monsieur Christophe GREFFET, rapporteur

L'Assemblée départementale,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment sa troisième partie relative au Département ;

- Vu la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014.

**Aux termes d'un rapport** qui nous a été adressé avant l'ouverture de la réunion, Monsieur le Président nous invite à nous prononcer sur le relèvement du taux des droits de mutation à titre onéreux.

En application de l'article 77 de la loi de finances initiale pour 2014, Monsieur le Président nous propose de relever le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement prévu à l'article 1594 D du code général des impôts à 4,50 %.

Après en avoir débattu, la Commission des Finances, de l'Administration Générale, propose :

- **DE VOTER** le relèvement du taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement prévu à l'article 1594 D du code général des impôts à 4,50%.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**POUR : 26**

**CONTRE : 15**

**ABSTENTION : 0**

**Présents :**

Monsieur Rachel MAZUIR  
Monsieur Jean-Paul RODET  
Madame Christine GONNU  
Monsieur Guillaume LACROIX  
Monsieur Denis PERRON  
Monsieur Guy LARMANJAT  
Monsieur Jean Pierre ROCHE

Monsieur André PHILIPPON  
Monsieur Patrick ROUSSET  
Monsieur Daniel BENASSY  
Monsieur Jacques RABUT  
Monsieur Gilbert BOUCHON  
Monsieur Christophe GREFFET

Monsieur Daniel BEGUET  
~~Monsieur Christophe BERARDI~~  
Monsieur Guy BILLOUDET  
Monsieur Mario BORRONI  
Madame Danielle BOUCHARD  
Monsieur Gérard BRANCHY  
Monsieur Jean CHABRY  
Monsieur Christian CHANEL  
Monsieur Yves CLAYETTE  
Monsieur Jean DEGUERRY  
~~Monsieur Olivier EYRAUD~~  
Monsieur Georges FAVERJON  
Monsieur Jean-Yves FLOCHON  
Monsieur Jean-Marc FOGNINI  
Monsieur Serge FONDRAZ

Monsieur Alain GESTAS  
Monsieur Pierre GOUBET  
Monsieur Henri GUILLERMIN  
Madame Pascale GUILLON  
Monsieur Daniel JULIET  
Monsieur Jean-Paul LAURENSEN  
Monsieur Claude MARCOU  
Monsieur Armel MOREL  
Monsieur Gérard PAOLI  
~~Monsieur Michel PERRAUD~~  
Monsieur Bernard PERRET  
~~Monsieur Michel RIVAT~~  
Monsieur Alexandre TACHDJIAN  
Monsieur Charles de la VERPILLIERE  
Monsieur Jean-Baptiste ZAMBELLI

**Procurations :**

M. Christophe BERARDI donne pouvoir à M. Georges FAVERJON

M. Michel PERRAUD donne pouvoir à M. Gérard PAOLI